

## **Appel à projets Campagne de sensibilisation à l'IA générative**

**Tu es créateur de contenu et tu t'intéresses à l'IA générative ? Alors lis ce qui suit !**

Génération Numérique et Meta s'associent pour lancer un appel à candidature, à destination des créateurs de contenus. Le but ? Créer une campagne d'information unique en son genre sur le thème de l'IA générative.

La pédagogie est un élément essentiel de l'appropriation et du bon usage des nouvelles technologies. L'intelligence artificielle générative ne fait pas exception.

La mise à disposition croissante des différents outils d'IA générative transforme progressivement nos usages numériques, tant dans la production, que dans la diffusion du contenu et de l'information. A mesure que ces outils créent des opportunités et soulèvent des enjeux nouveaux, ils nous invitent à **sensibiliser les différents publics à ces nouveaux usages**.

C'est pourquoi nous lançons cet appel à projets doté de **25 000 euros répartis à travers deux prix** pour soutenir la réalisation d'une série de vidéos pédagogiques par les lauréats.

Cette campagne à destination du grand public s'articulera autour de la diffusion de ces vidéos par les lauréats et Génération Numérique.

Les lauréats seront sélectionnés par un jury d'experts qui évalueront la pertinence, la qualité pédagogique, et la créativité des propositions faites par les candidats.

A l'issue de leur réalisation, les vidéos seront diffusées par les lauréats ainsi que par l'association Génération Numérique sur Instagram et Facebook, de manière non-exclusive.

**Intéressé ? La date limite pour candidater est fixée au 21 avril 2024 et les modalités pour participer sont ci-dessous**

# RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJET

## 1. PRÉSENTATION

L'objet de l'appel à projet est de sélectionner deux créateurs de contenus (un pour chaque prix) qui réaliseront et diffuseront 5 vidéos pédagogiques de vulgarisation et de sensibilisation sur le thème de l'IA générative.

L'appel à projet est composé de deux prix qui permettront de financer la création des vidéos :

- Le prix 1, doté de 15 000€, à destination des créateurs ayant plus de 100 000 abonnés sur leur compte Instagram.
- Le prix 2, doté de 10 000€, à destination des créateurs ayant plus de 30 000 abonnés sur leur compte Instagram.

L'appel à projet se déroule de la manière suivante:

- Appel à candidature du 19 mars au **21 avril 2024 à minuit**, heure française (GMT +1)
- Étude de l'éligibilité des dossiers
- Présélection de 10 dossiers, 5 par prix
- Sélection et annonce des 2 lauréats, 1 par prix, qui bénéficieront chacun du prix respectif à leur catégorie, **la semaine du 20 mai**
- Réalisation des vidéos par les lauréats et diffusion, mai et juin 2024

## 2. CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

**Le projet présenté dans le dossier de candidature doit répondre aux critères suivantes:**

- être une création originale
- être d'expression originale française, et non traduit d'une langue étrangère.
- avoir une portée pédagogique, et être articulée autour des thématiques listées en annexe (Annexe I).
- être diffusé sur le compte Instagram du créateur une fois terminé (de manière non-exclusive avec possibilité de diffuser les contenus sur d'autres plateformes).

**Les candidats doivent:**

- résider en France
- Avoir plus de 18 ans à la date de clôture de l'appel à projet
- *Pour les candidats au prix 1:* avoir plus de 100 000 abonnés sur leur compte Instagram à la date de clôture de l'appel à projet.
- *Pour les candidats au prix 2:* avoir plus de 30 000 abonnés sur leur compte Instagram à la date de clôture de l'appel à projet.

### 3. CANDIDATURE

#### Composition du dossier de candidature

Le dossier doit être composé des éléments suivants et transmis obligatoirement en un seul document compilé sous format PDF

- Un synopsis détaillé du contenu éditorial du projet (1 page maximum): présentation des 5 vidéos qui seront réalisées, de leur articulation, de la proposition pédagogique, de l'angle retenu pour la création de ces contenus, et de leurs articulations avec les thématiques de l'appel à projet. Les contenus proposés devront couvrir ces différentes thématiques.
- Une note d'intention de réalisation (lieu, calendrier, etc) (1 page maximum),
- Trois références de vidéos produites sur un thème « pédagogique », « vulgarisation scientifique », transmises via les liens vers les vidéos.
- Le nom et le lien vers le compte Instagram qui sera utilisé pour la diffusion des vidéos
- Un contenu vidéo "pilote" (1 minute maximum) sur le thème du projet, transmis via un lien vers la vidéo
  - *Indication pour le contenu "pilote"*: se concentrer sur la valeur pédagogique de l'approche proposée.

#### Modalité de dépôt du dossier

- La date limite de dépôt des dossiers est fixée au dimanche 21 avril 2024 à 23h59 (GMT +1h).
- Les dossiers complets, conformément aux critères de recevabilité ci-dessus doivent être transmis par mail à : [candidature-aap-IA@asso-generationnumerique.org](mailto:candidature-aap-IA@asso-generationnumerique.org)
- Tout dossier incomplet ou qui parviendra après la date limite de dépôt ne sera pas pris en considération.

En déposant leur dossier de candidature, les candidats certifient avoir pris connaissance des modalités de participation présentées dans ce document et y adhérer sans réserve.

### 4. SÉLECTION

Le comité de sélection se compose de 5 membres qui sont cooptés sur un commun accord entre Génération Numérique et Meta.

Génération Numérique et Meta étudient l'ensemble des dossiers reçus.

Cinq dossiers sont présélectionnés pour chacun des deux prix et présentés au comité de sélection.

Le comité de sélection se réunit et sélectionne le lauréat de chaque prix la semaine du 12 mai 2024.

La sélection s'effectue sur la base des critères suivants:

- Originalité et créativité du contenu pilote
- Qualité pédagogique de l'approche proposée dans le dossier de candidature
- Expérience en matière de pédagogie et vulgarisation
- Cohérence éditoriale et couverture des thématiques listées à travers la trame proposée pour les 5 contenus

Les décisions de sélection ne sont ni motivées, ni susceptibles de recours. Le comité de sélection a toute souveraineté de jugement.

## 5. PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les résultats sont annoncés conjointement par Génération Numérique et Meta dans le cadre de la remise des prix. Les lauréats sont avisés par voie électronique à l'issue de la réunion du comité de sélection.

Les résultats sont publiés :

- sur le site de Génération Numérique
- via les réseaux sociaux de Génération Numérique et Meta France

## 6. MODALITÉS DE REMISE DES PRIX

Les prix sont versés par l'association Génération Numérique directement aux lauréats.

Les lauréats s'engagent à réaliser les 5 contenus vidéo dont ils ont présenté le projet dans leur dossier de candidature, et à les diffuser sur leur compte Instagram de manière non-exclusive, avec possibilité de les diffuser sur d'autres supports.

Les lauréats s'engagent à transmettre les vidéos réalisées à Génération Numérique afin de permettre leur diffusion sur les canaux de communication de l'association.

## 7. CALENDRIER

- Date limite dépôt des dossiers de candidature: *dimanche 21 avril 2024 à minuit*
- Annonce des lauréats : *semaine du 20 mai 2024*
- Date limite de réalisation des vidéos par les lauréats: *semaine du 17 juin 2024*
- Diffusion des vidéos par les lauréats et Génération Numérique: *Juin et Juillet 2024*

## ANNEXE 1 - INDICATION SUR LES THÉMATIQUES

**Les indications thématiques listées ci-dessous permettent de guider la proposition des candidats et l'articulation pédagogique des contenus présentés dans leur projet.**

- *Qu'est ce que l'IA générative et comment ça marche?*
  - Présentation factuelle et pédagogique des principes de l'IA générative, des outils d'IA générative, de leurs déclinaisons (LLMs pour le texte, modèles de diffusion pour l'image et le son) et de leur fonctionnement.
- *A quoi sert l'IA générative?*
  - Ce qu'elle peut, ce qu'elle ne peut pas. Présentation et explication de différents cas d'usages, à travers les différentes modalités (texte, image, son)
- *Bonnes pratiques pour utiliser l'IA générative:*
  - Comment utiliser ces outils ? Qu'est ce qu'un « prompt »? Quelles sont les bonnes pratiques ?
- *Les limites de l'IA générative :*
  - Les limites à avoir en tête pour en faire bon usage. Par exemple, les fameuses « hallucinations » des LLMs, n'en font pas une source d'information fiable, mais une aide à la production de contenu et au traitement de l'information (ex: résumé de texte, reformulation). Sensibilisation aux biais que la machine reproduit notamment à partir de ses données d'entraînement et dont il faut avoir conscience.
- *Images, vidéos, voix, deepfake.: l'information et les contenus à l'heure de l'IA générative*
  - Que peut produire l'IA ? Comment repérer les contenus synthétiques (labellisation, watermarking) ? Comment vérifier les sources en cas de doutes ? (recherche inversée d'image, vérification via des sources d'info fiables...)